



## FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

**Commission Nationale Sportive Softball (CNSS)**

**Présidente : Anaïs MONGE**

Objet : **Compte-rendu des réunions en visioconférence du 16 et 21 avril 2020**

Membres ayant participé à la téléconférence de 18h à 20h : l'ensemble des président(e)s des clubs D1 féminin et masculin, Didier SEMINET, Anaïs MONGE, Pierre GIRAUDEAU, Franck LAUTIER, François COLLET, Stephen LESFARGUES.

### SITUATION SUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX FEMININ ET MASCULIN

Dans cette période exceptionnelle et difficile de crise sanitaire COVID-19, la CNSS a présenté aux Président(e)s des clubs de Division 1, les différentes hypothèses de début de championnat pour la saison 2020.

A la lecture des différentes hypothèses, la majorité des clubs de softball féminin et masculin ne souhaitent pas participer à un championnat de France pour la saison 2020 et concentrer prioritairement leurs forces vives à la rentrée scolaire de septembre.

La CNSS mesure l'ampleur de cette crise et son issue encore incertaine.

La CNSS propose au comité directeur de la fédération, l'annulation de l'ensemble des championnats nationaux de softball pour l'année 2020.

La CNSS propose que les droits sportifs soient conservés pour 2021 sous réserve du respect des conditions d'engagements en vigueur dans les RGEN Softball et ses annexes.

La CNSS propose également la reconduction des clubs engagés en coupe d'Europe 2020 pour l'année 2021.

Pour la commission sportive,  
Anaïs MONGE